

KPMG

IFRS : nouvelles de dernière heure

Dernières nouvelles concernant la présentation de l'information financière au Canada

Comptabilité

- [Insights into IFRS | Favoriser la clarté dans l'information financière](#)
- [Exemples d'informations à fournir | Vos guides essentiels de fin d'exercice](#)
- [Fair value measurement handbook | Édition de 2024](#)
- [Modifications de l'IAS 28 | Application de la méthode de la mise en équivalence](#)
- [KPMG Global Corporate Reporting Institute | Nouveau site Web maintenant en service](#)

Comptabilité**Insights into IFRS | Favoriser la clarté dans l'information financière**

Les investisseurs et les autorités de réglementation ont fait part de leurs préoccupations quant à la clarté de l'information financière. Parallèlement, l'intelligence artificielle a changé radicalement la nature de la communication, ce qui a eu des répercussions sur la confiance. Le maintien de la confiance des parties prenantes figure en tête de liste des priorités de toutes les organisations, et la clarté de l'information financière joue un rôle clé.

La publication *Insights into IFRS* est là pour vous aider. Maintenant à sa 21^e édition, elle continue de fournir des directives utiles et à jour sur les principaux aspects de l'information financière pour vous permettre de veiller à ce que l'information financière de votre organisation réponde aux besoins changeants des utilisateurs.

Pour obtenir plus de détails, consultez notre [article](#) (en anglais).

Comment se procurer un exemplaire de la publication Insights into IFRS

La publication *Insights into IFRS* est disponible sous forme de livre électronique sur ProView^{MC}. Communiquez avec votre conseiller habituel chez KPMG pour commander votre copie.

Vous pouvez aussi télécharger la publication [Insights into IFRS: An overview](#), qui fournit un aperçu des directives aux comités d'audit et aux conseils d'administration.

Exemples d'informations à fournir | Vos guides essentiels de fin d'exercice

Les investisseurs et les autorités de réglementation ont exprimé leurs préoccupations quant à la clarté de l'information financière, notamment en ce qui concerne l'information sur les changements climatiques. Les organisations doivent présenter clairement l'information sur les changements climatiques et être prêtes à faire l'objet d'une surveillance accrue relativement à l'information sur la durabilité.

La version 2024 de nos guides sur les états financiers annuels vous sera utile. Ces guides comprennent des exemples d'informations à fournir et une liste de contrôle des informations à fournir.

Les guides mis à jour reflètent les normes publiées au 31 août 2024 qui doivent être appliquées par les organisations pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2024.

[En savoir plus](#) (en anglais)

Fair value measurement handbook | Édition de 2024

Les organisations sont aux prises avec une multitude de changements, notamment l'essor de l'intelligence artificielle, la transition vers une économie plus verte et les nouveaux impôts à l'échelle mondiale, et sont confrontées à des incertitudes concernant les événements géopolitiques, l'inflation et les taux d'intérêt. Tous ces éléments peuvent exiger des organisations qu'elles réévaluent les jugements, les données d'entrée et les hypothèses critiques qui sous-tendent leurs évaluations de la juste valeur. Dans un tel contexte, il est crucial que les organisations brossent un portrait clair de leur situation en fournissant des informations transparentes.

Cette édition de notre publication *Fair value measurement handbook* comprend une série de questions et réponses concernant l'application de la nouvelle Accounting Standards Update (« ASU ») 2022-03, *Fair Value Measurement of Equity Securities Subject to Contractual Sale Restrictions*, du Financial Accounting Standards Board (« FASB ») des États-Unis, entre autres mises à jour. Elle vous aidera à appliquer les principes du Topic 820, *Fair value measurement*, et de l'IAS 13, *Évaluation de la juste valeur*, ainsi qu'à comprendre les principales différences entre les deux normes comptables.

Modifications de l'IAS 28 | Application de la méthode de la mise en équivalence

Une organisation est généralement tenue de comptabiliser les participations dans des entreprises associées et des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

Afin de répondre aux questions de longue date concernant l'application de la méthode de la mise en équivalence en vertu de l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») propose de modifier la norme.

Les propositions prévoient de nouvelles exigences et des précisions, ce qui favorisera l'uniformité de la présentation de l'information financière relative aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

L'IASB a demandé que les commentaires lui soient transmis au plus tard le 20 janvier 2025.

[En savoir plus](#) (en anglais)

KPMG Global Corporate Reporting Institute | Nouveau site Web maintenant en service

Nous sommes heureux d'annoncer le lancement du site Web [KPMG Global Corporate Reporting Institute](#).

Ce nouveau site illustre la portée des points de vue, des directives et des analyses de KPMG sur les enjeux mondiaux liés à la présentation de l'information financière par les sociétés, selon une approche logique et structurée qui reflète l'écosystème de l'information financière de 2024.

Le site Web couvre les normes IFRS de comptabilité, l'information ESG ainsi que les informations interrelées, et il contient nos plus récents balados, vidéos et billets de blogue qui sont axés sur ces sujets.

Vous y trouverez tout le contenu proposé par KPMG (en anglais), qui constitue une source fiable d'information, notamment des plateformes numériques sur l'[information sur les changements climatiques](#), l'[information financière en période d'incertitude](#) et les [normes de l'ISSE^{MC}](#), ainsi que notre [boîte à outils sur les IFRS](#).

[Haut](#)

Votre société est-elle prête pour les IFRS?

Soyez bien informés grâce à KPMG au Canada



Elliot Marer
Associé – RGT
Leader national,
Services-conseils
en comptabilité
emarer@kpmg.ca
(416) 777-8745



Twan Bakker
Associé, Services-conseils
en comptabilité
twanbakker1@kpmg.ca
(416) 777-3854

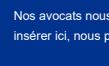


Raghuvir Rajagopalan
Associé, Services-conseils
en comptabilité
rrajagopalan@kpmg.ca
(416) 777-3275



Terry Liu
Associé, Services-conseils
en comptabilité
terryliu2@kpmg.ca
(416) 777-3890

[Abonnez-vous pour recevoir les résultats de recherche et des informations de KPMG au Canada](#)



[kpmg.ca/IFRS](#)



[Nous joindre](#) | [Gérez vos abonnements aux communications](#) | [Me désabonner](#) | [Énoncé en matière de confidentialité \(Canada\)](#) | [Politique de KPMG en matière de confidentialité en ligne](#) | [Avis juridique](#)

Le présent message vous a été envoyé par KPMG. Si vous souhaitez recevoir d'autres communications de KPMG (certaines de nos publications pourraient vous intéresser), ou encore, si vous ne voulez plus recevoir de messages électroniques de KPMG, allez sur le [portail d'abonnement de KPMG](#).

Nous avons à cœur de gagner votre confiance et de développer des relations durables en vous offrant un service exceptionnel. Il en va de même pour nos communications avec vous.

Nos avocats nous ont recommandé d'inclure certains avis de non-responsabilité dans nos messages. Plutôt que de les insérer ici, nous portons à votre attention les liens suivants qui contiennent le texte complet de ces avis.

[Mise en garde concernant la confidentialité de l'information et le destinataire du courriel](#)

[Avis de non-responsabilité concernant les conseils fiscaux](#)

© 2024 KPMG s.r.l./ SENCRL, société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie. Tous droits réservés.